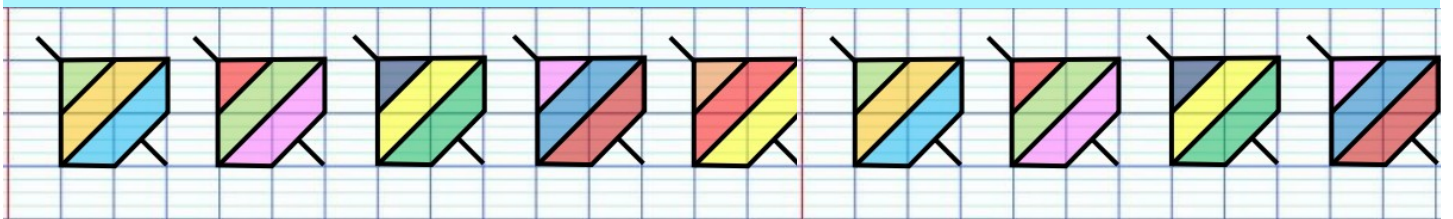




Livret d'accueil à l'école élémentaire

Écoles élémentaires de Vandœuvre :
Brossolette, Charmois, Europe-Nations,
Jeanne d'Arc, Paul Bert



Le rôle de l'école élémentaire

Je fais des expériences

Je bouge

J'observe

Je crée

Je réfléchis

J'imagine



A l'école, j'apprends !





Cycle 1
Apprentissages
premiers

Cycle 2
Apprentissages
fondamentaux

Cycle 3
Consolidation

Cycle 4
Approfondissement



MATERNELLE



CP - CE1 - CE2



CM1 - CM2 - 6e



5e - 4e - 3e

maternelle

élémentaire

collège

L'école élémentaire comprend **5 classes du CP au CM2**.
L'objectif prioritaire est la maîtrise de la langue française et des premiers éléments de mathématiques.

Les disciplines à l'école élémentaire:

CP-CE1-CE2	CM1-CM2
français	
mathématiques	
sport	
enseignement moral et civique	
anglais ou allemand	
enseignement artistique	
questionner le monde	histoire, géographie, histoire des arts
	sciences, technologie

Vous recevrez le **livret scolaire** de votre enfant deux ou trois fois par an. L'enseignant pourra vous expliquer ses progrès.

A l'école élémentaire, votre enfant grandit, apprend et se prépare petit à petit au collège.

Le rôle des adultes

Le maître ou la maîtresse :

-travaille en classe chaque jour avec votre enfant et assure l'enseignement. C'est la première personne responsable de la classe.



Le directeur ou la directrice :

- est responsable du fonctionnement de l'école et peut aussi être responsable d'une classe.



L'UPE2A et l'ULIS:

Dans certaines écoles, une maîtresse ou un maître spécialisé accompagne les élèves qui ne parlent pas français (UPE2A) ou qui ont des besoins particuliers (ULIS).



Le RASED :

Des maîtresses ou maîtres aident parfois les enfants qui ont des difficultés particulières dans la classe ou en dehors de la classe. Une psychologue peut aussi intervenir à la demande de la famille ou de l'école.

Les AESH :

- accompagnent les enfants à besoins particuliers pour les aider.



Les animateurs du périscolaire :

Ils sont employés par la mairie. Ils peuvent s'occuper des enfants inscrits à la garderie le matin avant l'école, le midi pendant la cantine et le soir après la classe.

Les représentants de parents d'élèves:

Ce sont des parents d'élèves élus dans l'école. Ils sont là pour aider à la liaison école/ famille et vous représenter au conseil d'école.



L'école et les parents

La réunion de rentrée :

Au mois de septembre, le maître ou la maîtresse de votre enfant vous invite dans la classe pour vous présenter la vie de la classe, les activités, l'organisation du travail donné à votre enfant. Votre présence est très importante (si possible sans enfant).



Le cahier de liaison :

Il reste toujours dans le cartable de votre enfant. Vous y trouverez les informations de la vie de l'école (réunions, sorties...). Chaque mot devra être signé. Vous pourrez l'utiliser pour communiquer ou prendre rendez-vous avec le maître ou la maîtresse de votre enfant.

Le livret scolaire (LSU) :

Le LSU est un livret scolaire unique qui suit votre enfant du CP à la 3ème et qui évalue les progrès. L'enseignant vous donnera rendez-vous en janvier et en juin pour vous le présenter.

Absence d'un élève :

Vous devez prévenir l'école si votre enfant est absent :

- par téléphone avant 8h30 et avant 13h35. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.
- par la messagerie de ONE.



ONE :

L'école possède un Espace Numérique de Travail (ENT) sur internet : **ONE**. Le maître ou la maîtresse donnera à chaque parent un mot de passe et un identifiant de connexion.

En allant sur ONE, vous et votre enfant pourrez par exemple consulter des photos de la vie de la classe, des cahiers multimédias. Vous pourrez aussi communiquer avec l'enseignant par la messagerie. Vous pouvez accéder à ONE avec un ordinateur ou avec une application sur votre smartphone.



Les élections de parents d'élèves

Les élections de représentants de parents ont lieu en octobre. Le représentant de parents participe au conseil d'école et fait le lien entre les familles et les enseignants. Vous pourrez vous présenter si vous le souhaitez.





La cantine et la garderie

Si vous le souhaitez, vous pouvez inscrire votre enfant à la garderie (du matin, du soir) et à la cantine.



Pour les inscriptions :

- Prendre rendez-vous auprès du service des affaires scolaires de la mairie : **03.83.51.80.22**



OU

- S'inscrire sur le portail famille : <https://famille.vandoeuvre.fr/>





Le dossier d'inscription périscolaire :

Il vous est donné lors du rendez-vous en mairie ou donné aux enfants scolarisés avant la période d'inscription.

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Carnet de santé avec vaccins à jour
- Attestation du quotient CAF ou dernier avis d'imposition
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Copie du jugement en cas de divorce.



Les inscriptions ont lieu au mois d'avril et de mai. Un délai de carence d'un mois est appliqué en cas de retard (sauf nouvel arrivant).

Pendant l'année scolaire, vous pouvez faire des changements de plannings **avant le jeudi 12h** pour la semaine suivante en utilisant le portail famille. : : <https://famille.vandoeuvre.fr/>



Les associations

L'aide aux devoirs :

Si vous le souhaitez, vous pouvez inscrire votre enfant dans une association pour l'aide aux devoirs.

Votre enfant sera aidé dans son travail et pourra aussi faire de nombreuses activités.



Pour l'inscrire, vous pouvez appeler l'association la plus proche de chez vous.



Association



Les associations d'aide aux devoirs

Association	Adresse	Téléphone
AVEC	17, place de la Forêt Noire 17, rue de Bavière	03.83.98.75.86
MJC C.S. Nomade	8, rue de Norvège Rue du Luxembourg	03.83.53.18.27
KHAMSA	1, allée de Bréda	09.54.24.17.82
ATMF	Square de Lisbonne	03.83.40.09.69
Croqu'Espace	14, rue de Venise	09.52.41.97.54
Ark en ciel	13, rue d'Italie	03.83.54.13.36

Les cours de français pour les parents :

Ces associations proposent aussi des cours de français aux parents qui le souhaitent.



Les classes de CP et CE1 dédoublées

Dans les écoles d'éducation prioritaire, les classes de CP et de CE1 sont dédoublées :

- 16 élèves maximum
- plus d'échanges à l'oral



- un suivi personnalisé : le maître ou la maîtresse peut mieux repérer les besoins de votre enfant et l'aider rapidement.

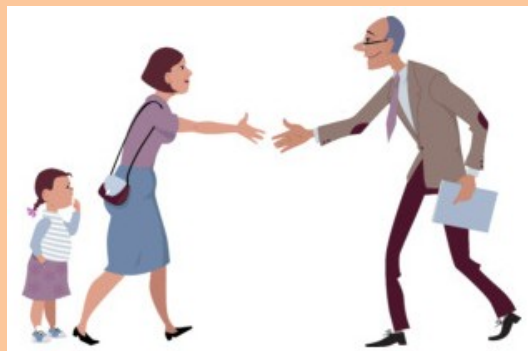




- moins de bruit, plus d'espace \Rightarrow plus de concentration et un climat de classe apaisé.



- un dialogue facilité avec les familles.



Tout cela permet aux élèves de mieux apprendre !



La classe orchestre

Projet :

Tous les 3 ans, une classe de CE2 devient, jusqu'au CM2, une classe orchestre. Elle est parrainée par un musicien reconnu.

Lieu : dans l'école

Encadrement : l'enseignant de la classe et 3 professeurs de musique

Sorties culturelles

Représentations

Échanges

Concerts



Instruments pratiqués :

- école Jeanne d'Arc : cor, trombone, trompette, tuba
- école Europe-Nations : saxophone, flûte, clarinette
- école Paul Bert : hautbois, flûte, clarinette

Organisation :

- 2 heures sur le temps scolaire pour travailler chaque instrument
- 1 heure après la classe pour répéter en orchestre.



La classe orchestre continue ensuite au collège Simone de Beauvoir.



La rentrée

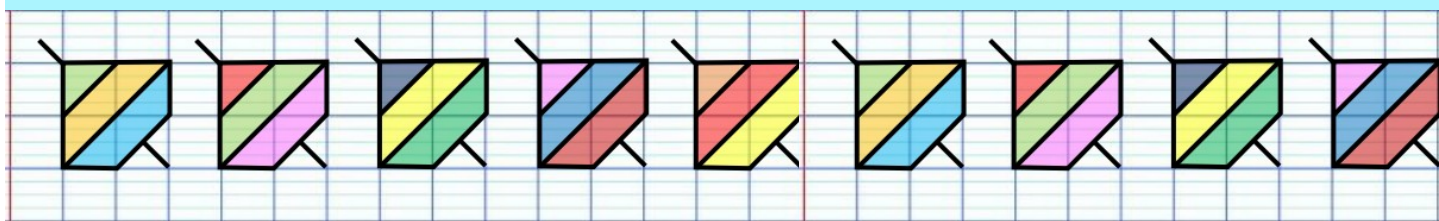
Pour préparer la rentrée :

- Préparez avec votre enfant son cartable. La liste du matériel à acheter vous sera donnée par l'école au mois de juin.



- Parlez de l'école avec lui, rassurez le.
- N'hésitez pas à appeler l'école si vous avez des questions.
- Encouragez votre enfant à se coucher tôt avant la rentrée.

**L'entrée à l'école élémentaire est une étape importante.
Elle se prépare ensemble.**

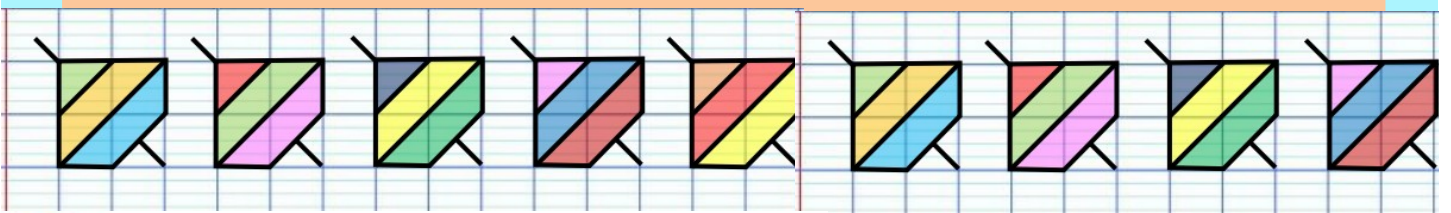




Nous vous souhaitons une très bonne rentrée !
L'équipe enseignante



École élémentaire	Numéro de téléphone
Brossolette	03.83.56.51.81
Charmois	03.83.57.95.73
Europe-Nations	03.83.56.10.16
Jeanne d'Arc	03.83.55.02.40
Paul Bert	03.83.56.11.57



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Meurthe-et-Moselle

IEN-VANDŒUVRE

Vandœuvre

LÈS-NANCY

Circonscription de Vandœuvre / REP Simone de Beauvoir